

Ateliers d'autogestion de Revivre

Profil recommandé des coanimateurs des ateliers

Qui peut animer les ateliers? Les candidats doivent répondre à une combinaison de critères basés sur leur expérience, leur formation, leur participation préalable à la formation dispensée par Revivre, ainsi que leurs qualités et compétences. Les ateliers ont été conçus pour être offerts en coanimation, ce qui permet notamment une complémentarité des profils. De plus, les animateurs doivent travailler au sein d'une organisation ayant une clientèle faisant face à des troubles anxieux ou de l'humeur.

Expérience professionnelle :

Il est recommandé de posséder au moins une année d'expérience en intervention auprès de personnes ayant un trouble anxieux ou de l'humeur.

Formation professionnelle :

Les ateliers peuvent être animés par des professionnels ou des intervenants qui travaillent dans des organisations ayant une clientèle faisant face à des troubles anxieux ou de l'humeur:

- Psychologues
- Travailleurs sociaux
- Conseillers en orientation
- Ergothérapeutes
- Infirmiers
- Psychoéducateurs
- Sexologues
- Intervenants pairs aidants certifiés
- Autres intervenants en santé mentale dûment formés

Le terme « autres intervenants en santé mentale » désigne une personne ayant une formation reconnue et une expérience professionnelle en intervention en santé mentale.

Formation de Revivre obligatoire :

La formation sur le soutien à l'autogestion, d'une durée d'une journée et offerte par Revivre, est essentielle pour l'animation des ateliers du programme *J'avance!*

Qualités et compétences clés des coanimateurs :

- Bonne connaissance des troubles anxieux et de l'humeur
- Bonnes habiletés d'intervention
- Excellente capacité de travailler en équipe (coanimation)
- Connaissance de l'organisation du réseau de la santé mentale et des ressources locales
- Aptitude à évaluer l'urgence et le risque suicidaire d'une personne ainsi qu'à intervenir en conséquence
- Capacité à s'adapter à diverses situations problématiques vécues dans un groupe
- Capacité à faire preuve d'humilité et de respect et à faire passer au premier plan les habiletés et l'expérience subjective des personnes atteintes
- Capacité à faire preuve d'empathie et reconnaître la valeur intrinsèque des personnes atteintes.

Coanimation et complémentarité des profils :

Les ateliers ont été conçus pour être offerts en coanimation, c'est-à-dire par deux animateurs respectant le profil recommandé et ayant reçu la formation de Revivre. La qualité de l'intervention peut être enrichie lorsque les profils des coanimateurs sont complémentaires ou diversifiés.